

## **FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021 PAR LA PRO-MAIRE (6 JUIN 2022)**

En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021.

### **DERNIERS ÉTATS FINANCIERS :**

Les derniers états financiers, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, nous indiquent un surplus accumulé de 123 880\$. Dans ce surplus accumulé, un premier montant de 8 866\$ doit être soustrait. Il est réservé pour la Taxe spéciale de la TECQ qui est prélevée sur les comptes de taxes qui servira à payer la contribution municipale pour ledit programme ainsi qu'un deuxième montant de 13 854\$ pour la taxe spéciale qui doit aussi être réservé et qui sert au paiement de l'emprunt pour l'achat du garage au 137 rue du Moulin en 2021.

L'exercice financier 2021 s'est soldé par un excédent de 37 604\$. Pendant cet exercice financier marqué par la pandémie, les Gouvernements fédéral et provincial ont accordé de l'aide spéciale et non récurrente aux municipalités. La nôtre a reçu près de 15 109\$ en surplus des sommes prévues au budget.

### **DERNIER RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Le dernier rapport du vérificateur, Mallette S.E.N.C.R.L., stipule que la vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. À son avis, les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2021. Ces états ont été présentés au Conseil le 25 mai 2022.

### **INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE EN COURS**

Selon les derniers rapports semestriels, il est à prévoir que les dépenses n'excéderont pas le total des revenus et des affectations pour l'année en cours.

### **ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET :**

#### **RÉALISATIONS 2021 ET PROJETS 2022 :**

En 2021, des travaux majeurs sur le chemin Principal et la route de l'Église ont été réalisés avec le Programme du transfert aux municipalités d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour un montant total de 277 824\$.

#### **PROJETS 2022 :**

En 2022, ce sera la 4<sup>e</sup> année de la 3<sup>e</sup> génération du programme TECQ d'une durée de 5 ans (2019-2023).

Des travaux de voirie qui devaient être réalisés majoritairement sur le chemin Principal sont reportés en 2023.

Francine Dubé, pro-maire